



Municipalité de Montilliez

Tél. 021 881 49 12 - courriel : greffe@montilliez.ch

AVIS D'ELAGAGE

En application de la législation sur la protection des arbres (art. 6 LPNMS) et selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP la Municipalité porte à la connaissance du public la demande d'élagage suivante :

1 saule

d'une hauteur de 15.00 mètres et d'une circonférence de 3.20 mètres

sis sur la commune de Montilliez, à Dommartin, parcelle 1134 propriété de Jaccoud Patrick.

Le dossier peut être consulté dès ce jour au greffe municipal durant ses heures d'ouverture.

Toutes remarques ou oppositions peuvent être déposées par écrit auprès de la Municipalité d'ici au 9 mai 2026 dernier délai.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, le 10 avril 2026